
La politique africaine de l'Allemagne : quelles convergences avec la France ?

**Andreas Mehler
Christian von Soest**

Janvier 2012

Comité d'études des relations franco-allemandes



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Les activités de recherche, de secrétariat de rédaction et de publication du Cerfa bénéficient du soutien de la Direction de la prospective du ministère des Affaires étrangères et européennes et du Frankreich-Referat de l'Auswärtiges Amt.



Auswärtiges Amt

Directeurs de collection : Yann-Sven Rittelmeyer, Hans Stark

Traduction : Dorothee Cailleux

ISBN : 978-2-86592-981-8

© Ifri – 2012 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : ifri@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Auteurs

Andreas Mehler est directeur de l'Institut d'études africaines de Hambourg qui fait partie du German Institute of Global and Area Studies (GIGA). Il est docteur en sciences politiques et s'est vu accorder l'autorisation d'enseigner (*Venia Legendi*) par l'université de Hambourg. Il est notamment spécialiste de l'Afrique francophone et de l'Afrique de l'Ouest, de la politique africaine de la France et de l'Allemagne, de la prévention des crises, et des conflits armés.

Christian von Soest est chercheur à l'Institut d'études africaines (GIGA). Il est docteur en sciences politiques de l'université de Leipzig. Il travaille principalement sur le Sud de l'Afrique (Afrique du Sud, Zambie, Botswana, Zimbabwe).

Parmi leurs dernières publications figurent :

Mehler, A., « Why Security Forces Do Not Deliver Security : Evidence from Liberia and the Central African Republic », *Armed Forces & Society*, 38, 1, 2012, p. 46-69.

Mehler, A., « Rebels and parties : the impact of armed insurgency on representation in the Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies*, 49, 1, 2011, p. 115-139.

Von Soest, C. (avec Bechle, K. et Korte, N.), « How Neopatrimonialism Affects Tax Administration : a comparative study of three world regions », *Third World Quarterly*, Vol. 32, Issue 7, 2011, p. 1307-1329.

Résumé

Si la concertation entre la France et l'Allemagne constitue une priorité en matière de politique étrangère, la politique africaine, en revanche, échappe largement à cette règle : dans ce domaine, l'Allemagne et la France ont en effet plutôt eu tendance à s'éloigner l'une de l'autre.

La politique africaine de l'Allemagne a changé ces cinq dernières années : la nouvelle stratégie pour l'Afrique du gouvernement fédéral met l'accent sur les aspects économiques de la collaboration avec l'Afrique et doit favoriser une attitude plus cohérente du gouvernement fédéral sur ce continent. Toutefois, la politique africaine de l'Allemagne s'inscrit toujours dans une tradition clairement identifiable : poids déterminant des forums internationaux et choix résolu du multilatéralisme, portefeuille très large et multitude d'acteurs engagés dans la coopération au développement, ce qui semble démesuré au regard de l'importance politique toujours minime du continent voisin dans les relations extérieures.

La priorité accordée aux questions de sécurité – au même titre qu'à celles de développement –, qui existait déjà sous le gouvernement SPD-Grüne (1998), est restée tout aussi marquée. Comme par le passé, tous les partis s'accordent sur le fait que le recours à des actions militaires n'est justifié que dans des cas exceptionnels. Sur ce point, on observe une forte continuité quels que soient les partis et les ministères : l'Allemagne poursuit un objectif essentiel, construire des structures africaines et leur donner les moyens de jouer le rôle principal dans le maintien de la paix et de la sécurité plutôt que d'assumer cette tâche elle-même.

Les tensions dans les relations avec la France, déjà très perceptibles il y a cinq ans, au moment où l'un des auteurs de la présente note rédigeait une longue étude sur ce thème, sont devenues encore plus fortes. La France donne l'image d'un pays enfermé dans une politique de grande puissance dépassée, toujours prêt à intervenir militairement (« le gendarme de l'Afrique ») et incapable de mettre fin aux relations douteuses qu'entretient sa classe politique avec les dirigeants africains (« la République des mallettes »), si bien que son attractivité en tant que partenaire tend aujourd'hui à être à peu près nulle en Allemagne. La capacité d'action militaire et diplomatique de la France est cependant unanimement saluée.

Les événements qui ont marqué le début de l'année 2011, en particulier l'intervention en Libye (les avis divergent concernant la Côte-d'Ivoire), ont convaincu que le contenu des politiques française

et allemande, de même que les méthodes communément utilisées pour les imposer, étaient très difficilement compatibles. L'Afrique n'ayant cependant qu'une importance secondaire pour l'Allemagne, la politique africaine ne donnera pas lieu à une publicisation des divergences de vues.

Avant-propos des auteurs

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'un travail de plus grande ampleur mené pour le compte de l'Ifri en 2006. Un bref rappel historique doit permettre de mieux appréhender les évolutions actuelles liées à l'arrivée au pouvoir en 2009 de la coalition réunissant chrétiens-démocrates et libéraux ; il est suivi d'une présentation de la stratégie globale pour l'Afrique (2011), qui constitue la principale base théorique de la politique allemande vis-à-vis de ce continent. Les sections suivantes, qui reposent sur des entretiens avec de hauts fonctionnaires des ministères, des cadres des partis allemands et des experts occupent la majeure partie de l'étude. Les réflexions concernant l'Allemagne précèdent celles relatives à la France.

Cette étude s'appuie sur un nombre restreint d'entretiens et sur des textes officiels. L'anonymat a été garanti aux personnes interrogées, si bien que les déclarations reproduites ici ne peuvent être attribuées à tel ou tel interlocuteur. Les auteurs ont renoncé à renvoyer aux sources dans le corps du texte (notes de bas de page) et ont préféré donner en annexe une simple liste des principaux ouvrages et documents disponibles sur le sujet.

Sommaire

BREF RAPPEL HISTORIQUE	6
Transformations liées à l'arrivée de la coalition chrétiens- démocrates/libéraux en 2009.....	7
La stratégie pour l'Afrique du gouvernement fédéral (2011).....	9
LE ROLE DE L'ALLEMAGNE DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE	12
Rôle de l'Allemagne dans la prévention des crises en Afrique.....	14
RESPONSABILITE DE PROTEGER ET NOUVEL INTERVENTIONNISME	16
OPINIONS SUR LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE	18
AVIS SUR LA POSSIBILITE D'UNE COLLABORATION PLUS ETROITE AVEC LA FRANCE EN AFRIQUE, EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE	20
PERSPECTIVES	22
ANNEXES	24

Bref rappel historique

La politique africaine de l'Allemagne présente quelques constantes, que l'histoire permet d'expliquer. La perte précoce de ses colonies à la fin de la Première Guerre mondiale, l'isolement international lié à la Seconde Guerre mondiale, les leçons que les élites politiques et une très large majorité de la population ont tirées des conséquences désastreuses du national-socialisme conservent une importance politique déterminante – en particulier si on compare ces expériences avec celles de la France (mais aussi celles de la Grande-Bretagne et du Portugal) :

- La perte des colonies africaines en 1918 n'a certes pas coupé tous les liens avec l'Afrique, mais l'Allemagne n'a pas un « accès » direct aux matières premières du continent et n'est donc pas dépendante de ces dernières. Les relations historiques avec le continent voisin n'ont jamais été très développées, l'intérêt politique de celui-ci reste minime aux yeux des Allemands – si on le compare par exemple à celui de l'Europe de l'Est.
- L'isolement de l'Allemagne, qui a duré jusque dans les années 1970 et n'a été levé qu'avec l'entrée des deux États allemands (République fédérale d'Allemagne [RFA] et République démocratique allemande [RDA]) à l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1973, a encore des conséquences aujourd'hui. L'attachement de l'Allemagne à l'alliance militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), à la Communauté européenne devenue l'Union européenne (UE), dont l'importance fut d'abord économique avant de devenir politique, ainsi qu'à la grande famille des organismes des Nations unies ne s'est pas démenti.
- Les convictions fondamentalement pacifistes de la population, les sentiments mitigés vis-à-vis des interventions de la Bundeswehr à l'étranger, mais aussi le droit de veto du Parlement sur ces sujets et la position de force du Bundestag qui en découle s'expliquent si on se penche sur les évolutions sociales et politiques de la première moitié du XX^e siècle.

La concurrence entre les systèmes politiques de la RDA et de la RFA poussa chacun des deux États à mettre sur pied une forte présence diplomatique en Afrique. Aujourd'hui encore, le réseau des représentations diplomatiques allemandes est l'un des plus denses sur l'ensemble du continent. En outre, l'Allemagne a pris conscience du fait que les voix africaines à l'Assemblée générale des Nations unies ont autant de poids que celles des autres parties.

L'engagement civil à l'étranger, en particulier via des programmes et des dispositifs individualisés, mis en place par des acteurs étatiques et non étatiques de la coopération au développement a gagné progressivement en importance au cours des années 1960 et 1970. L'Afrique est devenue de plus en plus le continent partenaire de l'Allemagne pour la coopération au développement. Les changements de priorités dans la politique de développement, par exemple l'accent mis au gré des modes sur des politiques sectorielles consacrées à l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau, l'infrastructure, etc., influencent la politique africaine de l'Allemagne, entre autres parce qu'une grande partie des personnes dont l'activité professionnelle est liée à l'Afrique sont employées directement ou indirectement par des organisations du secteur de la coopération au développement.

Toutefois, c'est précisément pour cette raison qu'une autre tendance mondiale est devenue importante pour la politique de coopération au développement allemande : une des transformations majeures des débats internationaux relatifs au développement est sans conteste la « sécurisation » qu'a connue la politique de développement dans la deuxième moitié des années 1990. Tout comme en Scandinavie ou aux Pays-Bas, la prévention des conflits est devenue un concept de référence et un champ d'action important pour les acteurs allemands – ce qui ne fut pas le cas, par exemple, en France. Pour la coalition SPD-Grüne, cette question est devenue primordiale, ce que reflète l'accord de gouvernement conclu à l'époque et l'institutionnalisation de groupes de travail et de forums. Durant la grande coalition (CDU-SPD, entre 2005 et 2009), ces thématiques ont trouvé un prolongement presque continu.

Transformations liées à l'arrivée de la coalition chrétiens-démocrates/libéraux en 2009

Avec l'arrivée du gouvernement CDU/CSU-FDP, beaucoup s'attendaient à des changements en profondeur de la politique africaine de l'Allemagne. Il avait été question en amont de la possibilité réaliste d'intégrer le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, BMZ) dans le ministère des Affaires étrangères – ce qui aurait entraîné une plus grande cohérence de la politique allemande et un recul de l'importance de la coopération au

développement sous le nouveau gouvernement fédéral. L'un des principaux défenseurs de cette position était Dirk Niebel, qui était à l'époque secrétaire général du FDP. Une des grandes surprises réservées par la composition du gouvernement fut donc la nomination de Niebel au poste de ministre du Développement.

Les employés du ministère, ceux des organisations chargées de la mise en œuvre des politiques et les membres de la « communauté » du développement craignirent alors que le ministre ne « démantèle » petit à petit le ministère. Mais il devint vite clair que tel n'était nullement le cas. Niebel créa même des postes supplémentaires au sommet de la hiérarchie de son ministère – ce qui lui valut des critiques sévères.

Sous la direction de Niebel, le regroupement d'organisations en charge de l'exécution des politiques de la coopération au développement, envisagé depuis longtemps mais toujours repoussé, a été effectué. La puissante Société pour la collaboration technique (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, GTZ) a été regroupée le 1^{er} janvier 2011 avec le Service allemand du développement (Deutscher Entwicklungsdienst, DED) et InWent pour former la Société pour la collaboration internationale (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ). Cette fusion est considérée comme un tournant vers plus d'efficacité dans le système allemand de coopération au développement, bien que des effets de synergie n'aient pas été immédiatement obtenus. L'option privilégiée par le précédent gouvernement, consistant à incorporer aussi la collaboration financière gérée par la Banque pour la reconstruction (Kreditanstalt für Wiederaufbau, KfW), n'a pas été retenue.

La visite de Niebel en Afrique (casquette militaire sur la tête) et de nouvelles initiatives dans le domaine de la paix et de la sécurité ont clairement montré que l'engagement de l'Allemagne continuerait à être marqué par la politique de développement. Cependant, le ministre s'engage beaucoup plus clairement pour la promotion des intérêts économiques allemands en Afrique, y compris via la coopération au développement.

Les chefs des deux maisons (Guido Westerwelle pour le ministère des Affaires étrangères et Dirk Niebel pour le ministère de la Coopération économique) sont issus du même parti (le FDP). C'était certes déjà le cas sous le gouvernement précédent (les deux ministères étaient dirigés par des membres du SPD), mais cela n'avait nullement permis une plus grande harmonie à l'époque. La tendance constante du BMZ à mener une « politique extérieure bis » est désormais manifestement abolie. De fait, on est parvenu à mettre en place une concertation bien plus fréquente entre les deux ministères. Le premier voyage commun des deux ministres en Afrique (en 2010) y a contribué sur le plan symbolique. Il a par ailleurs été possible d'élaborer une stratégie globale du gouvernement fédéral pour l'Afrique – auparavant, les ministères menaient chacun leur propre politique pour ce continent (la primauté du ministère des

Affaires étrangères était généralement reconnue, mais dans les faits, le BMZ se considérait comme le « ministère de l'Afrique » du gouvernement fédéral et agissait en conséquence). À l'heure actuelle, un autre moyen de répartir les attributions entre les deux maisons fait l'objet d'une controverse au Bundestag : d'après les projets des deux ministres, les fonds du ministère des Affaires étrangères pouvant faire partie de l'aide publique au développement passeraient entièrement sous la responsabilité du ministère de la Coopération économique et du Développement, tandis que la compétence pour l'aide humanitaire d'urgence reviendrait aux seules Affaires étrangères.

La stratégie pour l'Afrique du gouvernement fédéral (2011)

Dans leur contrat de coalition de 2009, les partis gouvernementaux CDU/CSU et FDP affirment qu'une stratégie interministérielle pour l'Afrique, valable pour tout le gouvernement fédéral, doit être élaborée. Elle devrait tenir compte aussi bien des « défis sécuritaires, sociaux, écologiques et économiques que des importants potentiels de développement sur ce continent voisin du nôtre ».

L'objectif central de ce document publié en 2011 est de renforcer la cohésion entre les nombreux ministères fédéraux impliqués dans la politique africaine. Le principe de garantie du domaine de compétence, inscrit dans la Loi fondamentale, confère aux ministères une grande autonomie. Le gouvernement de coalition chrétiens-démocrates/libéraux, comme d'autres acteurs de la politique africaine, considère l'absence de concertation comme un problème central de la politique africaine allemande. C'est pourquoi la stratégie pour l'Afrique souligne explicitement le rôle moteur du ministère des Affaires étrangères – ce qui va en fait de soi en politique étrangère : « Le ministère des Affaires étrangères est responsable de la cohérence des projets allemands en Afrique et de la représentation officielle du pays dans les institutions internationales. » Des comités de pilotage doivent être mis en place pour certains programmes et domaines politiques. Un autre objectif majeur de la stratégie est d'améliorer l'efficacité des moyens investis, en particulier dans le cadre de la politique de développement.

De plus, l'approche privilégiant un « partenariat équitable » ou un « partenariat sur un pied d'égalité » a rencontré un large écho dans l'opinion publique allemande. De l'avis d'un de nos interlocuteurs de l'opposition, le mérite essentiel de la stratégie serait d'avoir changé la perception de l'Afrique, qui n'est plus vue seulement sous l'« angle caritatif ».

Le contenu de la stratégie est subdivisé en six « domaines clés », dans le cadre desquels les « valeurs et intérêts de la politique allemande » doivent être mis en œuvre :

1. paix et sécurité ;
2. bonne gouvernance, État de droit, démocratie et Droits de l'homme ;
3. économie ;
4. climat et environnement ;
5. énergie et matières premières ;
6. développement, éducation et recherche.

Le gouvernement fédéral actuel met davantage l'accent que son prédécesseur sur les domaines « Paix et sécurité » et « Économie » – la politique africaine de l'Allemagne doit à l'avenir dépasser la priorité donnée à la coopération au développement et prendre en compte les potentialités économiques du continent. Le renforcement des capacités propres de l'Afrique pour le règlement des conflits et la poursuite du soutien à la politique envers l'Afrique dans le cadre européen peuvent être considérés comme des priorités plutôt traditionnelles.

Dans sa stratégie pour l'Afrique, le gouvernement fédéral confirme que la politique africaine allemande est « une part importante de la politique européenne en direction de l'Afrique » et que la stratégie Afrique/UE de 2007 constitue un cadre de référence majeur. La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ont largement contribué à la paix et à la sécurité en Afrique, peut-on encore y lire. Il est également fait référence à la Politique européenne de voisinage (PEV) et à l'Union pour la Méditerranée (UPM, créée en juillet 2008). Il n'est cependant pas clairement dit si le gouvernement fédéral compte à l'avenir utiliser davantage l'une et l'autre pour intégrer les pays d'Afrique du Nord riverains de la Méditerranée.

Dans l'ensemble, la stratégie a été très bien reçue par l'opinion publique allemande. On a essentiellement mis en avant le fait que pour la première fois de son histoire, la République fédérale dispose d'une stratégie globale pour la politique africaine. Sur le fond, deux points ont été avant tout critiqués : d'une part, des réserves – émanant surtout des organisations non gouvernementales – portent sur l'attention insuffisante portée à la dimension humanitaire et au volet consacré à la politique de développement dans la collaboration avec l'Afrique. D'autre part, la stratégie ne définirait pas de priorités concrètes claires à l'intérieur des six domaines clés.

Les déficits en termes de mise en œuvre semblent plus graves, en particulier en ce qui concerne l'objectif d'améliorer la coordination de la politique africaine au sein du gouvernement fédéral : les initiatives individuelles des différentes autorités fédérales ne font toujours pas l'objet de concertations systématiques et les désaccords

entre ministères persistent. Aucune nouvelle initiative commune du gouvernement fédéral qui s'appuierait sur la stratégie globale pour l'Afrique n'est identifiable pour le moment.

Le rôle de l'Allemagne dans le maintien de la paix en Afrique

Tous nos interlocuteurs ont cité comme référence la mission EUFOR en République démocratique du Congo (RDC – parfois aussi déjà la mission Artémis en Ituri). Même si des critiques sont formulées de temps à autre sur le fait que la mission ne s'annonce pas viable à long terme et que les résultats obtenus ne sont en réalité que ponctuels, elle est tout de même considérée par la plupart des personnes que nous avons interrogées comme un succès, plutôt pour des raisons techniques : mandat clair, bon fonctionnement des composantes allemandes de la mission, arrêt de la mission conformément au calendrier prévu. De plus, l'objectif de stabilisation d'un État clé en Afrique grâce à l'encadrement du processus électoral est accepté.

Le refus d'une mission EUFOR au Tchad et en République Centrafricaine (RCA), pour laquelle la France avait aussi plaidé en Allemagne, est en revanche tout aussi unanime : son objectif aurait été de consolider un régime autoritaire, les intérêts français auraient prévalu sur les objectifs concrets de maintien de la paix, le Tchad n'étant de plus pas un pays important, ni pour Berlin, ni pour la communauté internationale. Il était donc d'emblée inutile d'espérer un soutien de l'Allemagne sur ce dossier.

Les réticences face aux interventions militaires sur le terrain se sont entre temps encore renforcées en Allemagne (y compris parmi les décideurs). Ce qui s'explique aussi par la nécessité pour la Bundeswehr de faire des économies. L'intervention en Afghanistan (alors que la mission au Kosovo se poursuit) est l'objet de controverses en politique intérieure qui ont gagné les foyers allemands (soldats morts ou traumatisés – la majorité des Allemands rejettent cette intervention) ; aux yeux du ministère de la Défense, les limites des capacités sont atteintes. Certains doutent aussi que la Bundeswehr possède encore les capacités techniques nécessaires pour mener à bien une intervention complexe. On admet que l'« interopérabilité » n'est peut-être même pas possible, si bien que l'Allemagne ne serait pas un partenaire militaire attractif (pour la France).

Fondamentalement, l'« empreinte militaire » allemande en Afrique est minime et d'après une opinion répandue, Berlin restera à moyen terme un « partenaire mineur » dans le domaine militaire. Ce n'est que dans un très petit nombre de cas qu'une participation militaire propre peut simplement être envisagée. Un de nos interlocu-

teurs résume ainsi la perception des opinions qui ont cours au ministère de la Défense : une majorité penserait « qu'ils y aillent donc (mais sans nous) », tandis qu'une minorité craindrait que les Allemands, s'ils ne participent jamais aux opérations, soient « mis sur la touche ».

L'engagement de l'Allemagne porte surtout sur le soutien aux organismes africains de maintien de la paix et de la sécurité. Depuis 2004, l'Allemagne soutient le département pour la paix et la sécurité de l'Union africaine (UA) dans ses efforts pour mettre en place un système d'alerte précoce sur le continent. De plus, le gouvernement fédéral subventionne les départements en charge de la paix et de la sécurité dans les organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ainsi que le mécanisme de coordination des forces de réserve de l'Afrique de l'Est (EASFOM). L'Allemagne s'est engagée – depuis longtemps déjà – aux côtés du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et est un important bailleur de fonds du Centre international Kofi Annan pour le maintien de la paix (KAIPTC), de l'École de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest (EMP) et du Centre régional d'entraînement aux opérations de maintien de la paix dans le Sud de l'Afrique, qui forment des forces de sécurité et du personnel civil chargés de missions de paix.

La présidence allemande du G8 en 2007, dont le mot d'ordre était : « Renforcer les capacités africaines », a permis de donner une forte impulsion à l'engagement de l'Allemagne. Cette priorité trouve son expression concrète dans le financement par Berlin d'un nouveau bâtiment de l'UA, où seront réunies toutes les unités de l'organisation travaillant dans le domaine de la paix et de la sécurité. Selon des décideurs allemands, il a été possible d'eupéaniser cette approche : d'après eux, le renforcement des capacités africaines constitue aujourd'hui un des éléments centraux de la politique africaine de l'UE. Dans les différents ministères et partis, on estime tout à fait envisageable, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, d'envoyer des conseillers en uniforme pour encadrer des entraînements, bâtir une administration et délivrer des conseils d'ordre général. L'impression qu'on peut parfois obtenir davantage « en deuxième ligne » plutôt que par le biais de missions armées est largement répandue. L'aide de l'Allemagne en matière militaire se concentre sur la création de capacités militaires en Afrique, ainsi que de régiments du génie, d'unités médicales ou de sections de formation. En revanche, la mise sur pied de forces spéciales ainsi que de régiments d'artillerie ou d'aviation africains sur place paraît ne pas pouvoir faire l'objet d'un consensus.

Les interventions militaires en Afrique ne sont en général pas rejetées en bloc ; l'intervention du Royaume-Uni en Sierra Leone est souvent citée en exemple et certaines opérations militaires de la France sont approuvées lorsque leurs conséquences sont perçues comme positives. Les hauts responsables de la politique extérieure rappellent

souvent qu'en Allemagne, l'opinion publique est très majoritairement critique vis-à-vis des interventions à l'étranger. Ce fait est souvent invoqué par Berlin pour justifier son propre refus de jouer un tel rôle.

La lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique et la participation de la *Bundesmarine* à cette opération méritent un traitement à part. Depuis décembre 2008, le gouvernement fédéral s'est engagé dans la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden, dans le cadre de l'opération militaire EU NAVFOR ATALANTA, qui bénéficie d'un fort soutien de la part des décideurs que nous avons interrogés. La majeure partie du personnel militaire allemand engagé en Afrique est déployé dans la Corne de l'Afrique. Pour la première fois, la Bundeswehr dispose dans ce contexte d'une véritable base allemande en Afrique, à Djibouti.

Cependant, des critiques sont émises sur le fait que le mandat d'ATALANTA est limité et que les véritables causes de la piraterie ne sont pas combattues en Somalie. L'Allemagne ne serait pas prête à s'engager davantage. De plus, la coopération – européenne – dans la Corne de l'Afrique et en Somalie est considérée comme perfectible.

Rôle de l'Allemagne dans la prévention des crises en Afrique

La prévention des crises ou l'« anticipation des conflits » trouvent également leur place dans le récent accord de gouvernement entre la CDU/CSU et le FDP de 2009, même si on peut constater une évolution globale vers le concept un peu vague de « sécurité interconnectée » (CDU/CSU-FDP 2009 : 98, 118, 119, 122-124, 127, 128 ; voir Dückers/Mehler 2010). À propos des « interventions internationales et des instruments de la politique de sécurité allemande », on peut y lire :

« Pour nous, la prévention et la gestion internationales des crises doivent passer avant tout par les efforts politiques et diplomatiques, cependant, l'importance de l'intervention de forces civiles de police et de justice va croissant. Nous devons nous préparer, avec nos partenaires, à combattre par ces moyens des évolutions susceptibles de dégénérer en conflit dès qu'elles apparaissent, et à agir de manière rapide et fiable lorsque des crises éclatent. [...] »

Nous croyons à une approche reposant sur une politique de sécurité interconnectée. Elle nécessite des forces armées modernes et performantes, des moyens civils à même de prévenir et de résoudre les conflits, ainsi qu'une intégration et une coordination encore plus grandes. » (Ibid. : 123)

Les structures allemandes chargées de la politique de prévention des crises ont été peu à peu étoffées. Depuis 1999, il existe un

« service civil pour la paix » (Ziviler Friedensdienst, ZFD), qui coordonne la formation et l'envoi de personnel spécialisé dans le maintien de la paix sur le terrain (notamment en Afrique) ; dans le budget du ministère des Affaires étrangères, une ligne spécifique est dédiée aux « mesures de maintien de la paix » (*Friedenserhaltende Maßnahmen*, FEM). Une part plus restreinte des fonds est utilisée pour financer des activités menées par des organisations non gouvernementales (ONG). Les ONG sont soutenues dans leurs demandes par le programme « zivik » (« zivile Konfliktbearbeitung », gestion civile des conflits) mis en place en 2001 par l'Institut des relations internationales (Institut für Auslandsbeziehungen, Ifa). Une part plus importante des crédits de la ligne FEM revient à des mesures prises dans le cadre d'organisations internationales. Une nouvelle autorité subordonnée a été créée en 2002, le Centre pour les opérations internationales de maintien de la paix (Zentrum für internationale Friedenseinsätze, ZIF), destiné à renforcer les capacités de l'Allemagne en personnel civil pour les opérations de maintien de la paix. Ses tâches principales sont l'entraînement de spécialistes et de personnel d'encadrement civils pour les opérations de maintien de la paix et les missions d'observation, la mise sur pied et le maintien d'un pool d'experts, le recrutement pour les missions et la prise en charge matérielle de celles-ci, ainsi que l'analyse scientifique dans le domaine du maintien de la paix (ZIF 2010). Le ZIF dépend lui aussi du ministère des Affaires étrangères. Pour améliorer la coopération interministérielle et la cohérence entre les politiques, de nouvelles institutions ont été créées, telles que le Cercle civil pour la prévention des crises (Ressortkreis zivile Krisenprävention) en 2004, qui a mis en place plusieurs groupes de travail temporaires sur des thèmes prioritaires (par exemple pour la réforme du secteur de la sécurité ou la table ronde pour le Nigéria). Cette institution est complétée depuis 2005 par un Conseil pour la prévention civile des crises (Beirat Zivile Krisenprävention) auquel on fait manifestement peu appel, composé de représentants de la communauté scientifique et de la société civile. Depuis 2010, le Bundestag dispose pour accompagner cette évolution d'une sous-commission baptisée « prévention civile des crises et sécurité en réseau ». Au sein du ministère de la Coopération économique et du Développement a été mis sur pied le Groupe de travail sur les missions de maintien de la paix dans le cadre de la politique de développement (Arbeitsgemeinschaft Entwicklungspolitischer Friedensarbeit, FriEnt), qui regroupe huit organismes étatiques et non gouvernementaux et vise à un meilleur ancrage des mesures en faveur de la paix prises dans le cadre des politiques de développement (FriEnt 2010). Dans les deux ministères directement chargés de ces questions, la division 400 « Paix et sécurité » du ministère de la Coopération économique et du Développement et la Direction générale des Nations unies et des questions mondiales du ministère des Affaires étrangères ont des attributions claires. La GIZ, qui est la principale organisation chargée de la mise en œuvre des politiques, dispose d'un département Sécurité, reconstruction et paix.

Responsabilité de protéger et nouvel interventionnisme

Au nom du nouveau paradigme de la « responsabilité de protéger », également appelée « protection des civils », qui est en train de se mettre en place dans le droit international, les deux résolutions 1 973 et 1 975 de l'ONU sur la Libye et la Côte-d'Ivoire ont été prises à peu de temps d'intervalle. Dans les deux cas, la France a été un des instigateurs, voire le moteur de ces décisions.

Les deux résolutions ont conduit à des interventions militaires, qui ont été des succès aux yeux de leurs initiateurs, mais ont aussi fait l'objet de critiques, dans la mesure où des civils ont été tués au cours de ces opérations (ce qui contredisait le principe même au nom duquel elles étaient menées) et le véritable objectif était un changement de régime. En Allemagne, c'est surtout l'intervention en Libye qui a suscité des critiques (on peut supposer toutefois que les événements en Côte-d'Ivoire n'ont pas été suivis par beaucoup d'observateurs).

La position allemande concernant la Libye est considérée comme problématique par beaucoup de nos interlocuteurs, qui estiment majoritairement que la décision de s'abstenir au Conseil de sécurité de l'ONU, qui porte aussi la marque de l'engagement personnel du ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle, a fait perdre à l'Allemagne la possibilité d'influer sur le déroulement ultérieur de l'intervention et l'a amenée – au moins implicitement – à s'opposer à ses partenaires traditionnels. Sur le fond cependant, un large consensus existe sur le fait que l'Allemagne ne voulait et ne devait en aucun cas prendre part aux frappes militaires en Libye. Les pertes civiles, en particulier celles provoquées par le bombardement de Syrte, et l'implication indirecte de l'OTAN dans la mort violente de Mouammar Kadhafi (qui ne bénéficiait pas d'une quelconque sympathie dans les rangs des partis représentés au Bundestag) sont considérées comme problématiques.

Nos interlocuteurs ne voient certes rien à redire quant à la manière dont la France et l'Allemagne ont communiqué sur le cas libyen (« à visage découvert ») mais a) elles « évaluaient la situation différemment » et b) elles avaient une position totalement différente vis-à-vis du recours à la force. Tous attribuent à la France (et aussi au Royaume-Uni) un habitus d'ancienne puissance coloniale. Un de nos interlocuteurs a résumé en ces termes son opinion sur l'attitude de Paris : « Il y a un problème ? Nous avons une solution militaire. »

Cette impression est renforcée par l'amertume manifeste de l'Union africaine, dont les tentatives de résolution du conflit (feuille de route) – même si on considère qu'elles n'auraient pas pu atteindre leur objectif – n'ont tout simplement pas été prises en compte. Certains font aussi leur autocritique et ajoutent que l'Allemagne aurait pu, dans ces conditions, chercher un accord avec les dirigeants de l'UA mais qu'elle a laissé passer cette occasion.

Si toutes les personnes interrogées rendent hommage à la philosophie qui sous-tend le principe de responsabilité de protéger, sa mise en œuvre prouve, à leurs yeux, qu'il ne s'agit pas d'un concept clair. Environ la moitié d'entre elles s'attendent à ce qu'un nouveau mandat du Conseil de sécurité de l'ONU ne soit pas délivré de si tôt au nom de ce précepte, que les interventions du début de l'année 2011 auraient desservi.

L'intervention en Côte-d'Ivoire est jugée avec plus de retenue par les hauts responsables allemands de la politique extérieure (ou bien on trouve des avis partagés), essentiellement parce qu'elle avait été saluée au premier chef par la CEDEAO et avec moins d'unanimité par l'UA. Comme pour la Libye, on suggère parfois que dans cette affaire, la France, qui a joué un rôle moteur dans l'isolement diplomatique, puis dans l'éviction de Laurent Gbagbo par la force, défendait ses propres intérêts. Nos interlocuteurs soupçonnent que les motifs auraient pu être la volonté de se comporter comme une grande puissance, des intérêts économiques et/ou un calcul de politique intérieure. Dans le même temps, Alassane Ouattara est considéré par la majorité d'entre eux comme la meilleure option pour la Côte-d'Ivoire.

Le soutien militaire de la France au Kenya dans son offensive contre Al-Shabaab en Somalie est également relevé par certains experts. Là encore, on peut être certain que le scepticisme n'est nullement lié à une quelconque sympathie pour le camp attaqué.

Cette multiplication du recours à la force armée renforce chez les décideurs allemands le sentiment qu'il n'existe guère de normes communes permettant des actions concertées avec Paris.

Opinions sur la politique africaine de la France

Peu d'interlocuteurs citent spontanément des aspects positifs. L'image de la politique africaine de la France est majoritairement négative et encore plus mauvaise qu'elle ne l'était déjà en 2006. Les aspects les plus souvent cités sont :

1. le paternalisme : l'attitude de la France vis-à-vis de l'opinion publique africaine (le mot clé étant ici le discours de Dakar du président Sarkozy) et vis-à-vis de l'UA (en particulier à propos de la question libyenne) est considérée comme rétrograde et incompatible avec les positions officielles de l'Allemagne. Paris investirait dans des « systèmes en train de s'écrouler ». Un de nos interlocuteurs a cependant fait observer que les décideurs allemands eux aussi font parfois comprendre à mots couverts qu'ils ont peu confiance dans les structures africaines ;
2. une politique de défense de ses intérêts à peine voilée : du pétrole à l'uranium en passant par les intérêts spécifiques de grandes entreprises françaises, aucun interlocuteur ne réfléchit bien longtemps avant de donner les raisons probables pour lesquelles la France mène une politique aussi interventionniste en Afrique. La volonté de conserver un statut de grande puissance hérité du passé est citée comme deuxième explication : la « division du travail » mise en place entre les États-Unis et certains alliés pendant la guerre froide devrait sans doute rester inchangée aux yeux de Paris, le « gendarme de l'Afrique » défendrait son statut bec et ongles ;
3. les scandales : « la République des mallettes », sans doute pour partie aussi à cause de l'actualité de l'année 2011, est citée par toutes les personnes interrogées. Les plus hauts représentants de la France ne sont donc pas considérés comme crédibles lorsqu'ils mettent en avant des valeurs abstraites pour justifier leurs actions.

On concède cependant que de nouveaux efforts sont constamment faits en France pour sortir de cette position. Certains estiment que l'engagement renforcé de la France qu'on perçoit en Afrique de l'Est est une tentative pour sortir de son rôle traditionnel et de son « pré carré ». On admire les capacités étendues de la France, précisément dans le domaine militaire, ainsi que l'efficacité de son appareil aussi bien diplomatique que militaire. Mais les Français ne

réfléchiraient pas assez aux motifs de leurs actions et à leurs conséquences à long terme : ils auraient pour habitude de commencer par foncer tête baissée et de réfléchir seulement ensuite – toujours dans l'espoir que d'autres partageront leur point de vue.

On pourrait aussi y voir la marque d'une vision à très court terme : de quelle utilité sont, en fin de compte, les succès rapides ? La réflexion à long terme serait en revanche très rare : « on ne tient pas compte de tous les tenants et aboutissants ». Le cycle de décision français pourrait être défini ainsi : « Problème – solution, nouveau problème – nouvelle solution. » (Mais les Britanniques agiraient de la même façon.) La recherche et le choix éventuels des partenaires se feraient eux aussi de façon pragmatique : agir de manière bilatérale ou multilatérale ne serait pas une question de principe pour les Français, mais dépendrait du but qu'ils cherchent à atteindre. Cette absence de principes et cette vision à court terme apparentes ne sont guère du goût des Allemands.

Les contradictions ne semblent pas exister seulement entre les hommes politiques et les employés des ministères de part et d'autre du Rhin. Les porte-parole de la société civile française étaient aussi tous pro-intervention en 2011, ainsi que pour une action unilatérale, en l'absence d'autre solution. « Nous avons un rythme différent », c'est ainsi qu'un interlocuteur résume l'opinion la plus répandue à Berlin.

Avis sur la possibilité d'une collaboration plus étroite avec la France en Afrique, en particulier dans le domaine de la sécurité

La plupart des personnes interrogées estime qu'il n'est pas réaliste – en particulier dans le domaine de la sécurité – d'envisager une collaboration plus étroite pour l'instant. Les philosophies respectives seraient incompatibles et l'analyse des situations souvent différente. De plus, les Allemands reconnaissent leurs propres faiblesses : les acteurs allemands ne connaissent souvent pas assez bien les dossiers et ne poursuivent pas des intérêts propres en Afrique de manière assez constante – malgré la nouvelle stratégie pour l'Afrique – pour être plus que des partenaires secondaires. D'où l'opinion dominante : « Restons en dehors de ça. »

De toute façon, les Allemands ne seraient sollicités comme partenaires que s'ils adoptent une position subalterne. « La France tire les ficelles et nous acquiesçons (et payons). » Ceci paraît inacceptable.

Il ne faut pas compter sur l'Allemagne pour approuver des interventions unilatérales et des mandats *ex post* pour des actions militaires. Du point de vue de Berlin, le Conseil de sécurité de l'ONU est le seul organe légitime pour confier des missions de maintien de la paix ou de protection des civils ; le cadre de l'OTAN est considéré – par tous – comme insuffisant (et de plus inadapté dans le cas de l'Afrique subsaharienne). La visibilité de la PESC de l'UE a plutôt diminué ces dernières années, la stratégie des *battle-groups* est toujours acceptée, mais uniquement dans le cadre des structures africaines de sécurité, donc à la demande des Africains eux-mêmes.

Cette opinion contraste avec ce qu'affirment des documents officiels, selon lesquels les politiques allemande et française en Afrique devraient être fortement compatibles. Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* françaises de 2008 contient un engagement clair en faveur du renforcement du multilatéralisme et surtout des actions européennes sur le continent africain. D'après le *Livre blanc*, la France veut renoncer à sa présence militaire unilatérale pour privilégier des partenariats stratégiques pour la défense et la sécurité. En outre, le gouvernement veut agir moins dans le cadre national et davantage au niveau de l'UE. La sécurité de toute l'Afrique

serait compromise par des guerres locales (Somalie, RDC, Darfour). Les pays africains devraient résoudre ces conflits eux-mêmes, avec le soutien de la France et de l'UE, et assurer la prévention des crises. Pour y parvenir, l'UA, les organisations régionales et les États africains devraient être aidés. Mais cette capacité autoproclamée de la politique africaine française d'être intégrée dans un ensemble plus vaste n'existe manifestement pas dans la pratique aux yeux des décideurs allemands.

Il n'y a que sur les dossiers techniques de la coopération au développement qu'une très bonne collaboration entre l'Allemagne et la France est parfois possible, par exemple pour le financement des infrastructures. Il n'existe cependant pas de véritable proximité au point de vue conceptuel. Les thèmes et les priorités sont plutôt fixés par les Britanniques (et l'Allemagne en tient alors compte) et pour le travail quotidien, il y a davantage d'échanges avec la Commission européenne et la Scandinavie (la coopération avec les États-Unis passe pour être tout aussi difficile qu'avec la France).

Perspectives

Les réflexions qui suivent s'appuient tantôt sur des opinions personnelles exprimées par nos interlocuteurs et tantôt sur les conclusions que les auteurs tirent des entretiens, la politique africaine pouvant en partie être considérée comme un élément des relations bilatérales globales. Il n'en est pas moins vrai que les relations franco-allemandes, par exemple sur des questions fondamentales concernant la crise financière européenne, sont nettement meilleures et marquées de part et d'autre par des efforts pour agir de manière commune et cohérente.

- Comme cela a été le cas au cours des semaines passées (marquées entre autres par la visite de Gérard Longuet à Berlin), on peut espérer que les chefs de la politique extérieure des deux États se comportent de telle façon que, à tout le moins, **le fossé qui sépare leurs pays à propos de la politique africaine et de sécurité soit comblé**. Certains voient aussi d'un œil critique « le cinéma qui est fait autour de l'amitié franco-allemande, en convoquant les ancêtres – Schuman, Adenauer – alors qu'en réalité rien ne fonctionne ». Un observateur trouve que les relations franco-allemandes actuelles rappellent celles avec les États-Unis après l'attaque de l'Irak : les deux camps vont tâcher de camoufler les désaccords.
- On attend avec intérêt le nouveau **livre blanc sur la politique de défense française** (dont la publication est prévue pour l'année 2012), parce qu'il devrait contenir des arguments justifiant le recul des engagements militaires (ne serait-ce que pour des raisons matérielles). On attend donc des coupes budgétaires pour 2012, qui devraient diminuer les capacités d'intervention de la France. En ce sens, les actions controversées de 2011 ne sont peut-être que « la marque d'un modèle en bout de course ». Dans des conditions différentes, la coopération pourrait éventuellement devenir plus facile.
- En cas de **changement de gouvernement** en France, les perspectives en politique étrangère pourraient s'améliorer. On pointe ici du doigt la présidence (et la personnalité) de Nicolas Sarkozy, jugée trop versatile et trop ambitieuse en politique étrangère. Sous la présidence éventuelle de François Hollande, on s'attend à naviguer en eaux plus tranquilles. L'actuel climat antiallemand de la campagne électorale en France est ressenti mais on ne lui accorde pas une importance démesurée.

- Au cours des entretiens, une série de pays africains ont été cités, dans lesquels une démarche commune mieux concertée en vue d'améliorer l'état de la sécurité serait envisageable. Il y a peu, le ministère de la Coopération économique et du Développement a ainsi de nouveau renforcé ses actions en **Somalie** et tente de créer les conditions d'un ordre pacifique. Des forces de sécurité somaliennes sont formées par l'Allemagne en Ouganda et sur ce plan une collaboration avec la France serait imaginable. La situation à **Madagascar** est jugée insoutenable (et la position de la France passe pour unilatérale et partielle en faveur d'Andry Rajoelina).
- L'Allemagne se considère comme un donateur généreux et donc influent dans beaucoup d'États africains. De ce fait, Berlin reste donc potentiellement un interlocuteur important pour Paris lorsqu'il s'agit de définir en amont la position européenne. En revanche, on ne sait pas encore comment sera traité le cas du Soudan/Sud-Soudan. Un de nos interlocuteurs doute que l'intérêt de la France et de l'Allemagne pour ce pays, qu'on croyait très fort il y a quelques années encore, soit vraiment important, d'autant plus que ses réserves de pétrole semblent limitées et de mauvaise qualité. Le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle a cherché à se donner une stature par le biais de la politique menée au Soudan mais pour l'instant, cela n'a guère donné de résultats.
- La France et l'Allemagne pourraient avancer ensemble dans le cadre de l'UE si on envisageait sous un autre angle le projet délaissé des **représentants spéciaux de l'UE**. Des personnalités jouissant d'une plus grande visibilité, présentes sur place, pourraient jouer un rôle nettement plus important pour la paix et la sécurité. Des initiatives franco-allemandes pourraient éventuellement être lancées dans ce domaine (c'est du moins l'opinion d'un de nos interlocuteurs).
- Le poids du Bundestag en cas d'intervention militaire à l'étranger mais aussi dans la politique étrangère en général n'a pas son équivalent en France. La Bundeswehr est l'armée du Parlement ; sans accord du pouvoir législatif, il ne peut pas y avoir d'intervention de l'Allemagne à l'étranger. Cela réduit certes la marge de manœuvre du gouvernement en matière de politique de sécurité, mais confère une légitimité bien plus grande aux actions militaires quand elles sont finalement décidées. Du côté allemand, on saluerait assurément, par principe même, une plus grande implication de **l'Assemblée nationale** française dans la politique africaine ou au minimum des tentatives de sa part pour remettre en question les actions du gouvernement. Une coopération entre les parlements autre que symbolique serait sans aucun doute appréciée en Allemagne.

Annexes

Questionnaire

Informations données aux interlocuteurs

- Mandant : Institut français des relations internationales (Ifri).
 - Objectifs : publication d'une courte contribution, rapport oral pour le ministère des Affaires étrangères français et publications *Focus* du German Institute of Global and Area Studies (GIGA).
 - Entretien informel : anonymat complet.
1. **Quels sont les points forts de la politique africaine de l'Allemagne ?**
 - En quoi consistent d'après vous les lignes directrices, les objectifs et les priorités ?
 - Quels sont d'après vous les thèmes centraux de la nouvelle stratégie pour l'Afrique du gouvernement fédéral ?
 - Quel rôle joue l'Union européenne dans la politique africaine de l'Allemagne ?
 - Quels sont les intérêts de l'Allemagne en Afrique ?
 - La politique africaine de l'Allemagne a-t-elle changé sous l'actuel gouvernement fédéral ?
 2. **De quelle manière l'Allemagne contribue-t-elle au maintien de la paix en Afrique (ou bien l'Allemagne devrait-elle y contribuer davantage qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent) ?**
 - De quelles capacités et de quelles ressources l'Allemagne dispose-t-elle pour ce faire ?
 - Quelles sont à votre avis les expériences les plus importantes de l'Allemagne dans ce domaine ?
 3. **Sur le principe : que pensez-vous des interventions militaires destinées à imposer en Afrique les valeurs et intérêts propres aux puissances intervenantes ?**

4. **Sur le principe : que pensez-vous des interventions militaires destinées à mettre en œuvre le principe de la « protection des civils » ou de la « responsabilité de protéger » ?**
5. **Quel forum international est le plus important pour aboutir à un accord sur ces questions : l'UE, l'OTAN ou l'ONU ?**
6. **L'Union africaine ou les organisations infrarégionales (par exemple CEDEAO, SADC) ont-elles un poids dans ce domaine, comment devraient-elles être consultées ?**
7. **Qui sont d'après vous les principaux acteurs allemands d'une politique de sécurité active en Afrique ?**
 - Quels sont à votre avis les tensions, les difficultés et les conflits qui entravent les capacités d'action et de décision de l'Allemagne dans le domaine de la politique africaine ?
 - Comment les acteurs non allemands et non gouvernementaux influencent-ils le processus de décision ?
8. **Que pensez-vous de la politique africaine de la France ?**
9. **Pensez-vous que l'Allemagne devrait collaborer plus étroitement avec la France dans le domaine du maintien de la paix en Afrique ? Pourquoi/pourquoi pas ?**
 - Quels sont les problèmes/conflits ?
 - L'Allemagne devrait-elle s'efforcer de collaborer (davantage) au programme RECAMP ou à d'autres initiatives multilatérales ?
10. **Comment s'organise la concertation/coopération entre l'Allemagne et la France au Conseil de sécurité de l'ONU sur les thèmes importants pour l'Afrique (mandat de l'Allemagne au Conseil de sécurité 2011-2012) ?**
 - Quel type de consultation a lieu avant le vote ?
 - La coopération au sein du Conseil de sécurité de l'ONU devrait-elle être renforcée – dans l'affirmative, comment ?
11. **Y-a-t-il eu une collaboration suffisante et efficace entre l'Allemagne et la France à propos de l'intervention en Libye ? Pourquoi ? Que pensez-vous de la position allemande et de la position française vis-à-vis de ce pays ?**
12. **Y-a-t-il eu une collaboration suffisante et efficace entre l'Allemagne et la France à propos de l'intervention en Côte-d'Ivoire ? Pourquoi ? Que pensez-vous de la position allemande et de la position française vis-à-vis de ce pays ?**
13. **Dans quels pays africains pensez-vous qu'une coopération plus étroite entre l'Allemagne et la France est envisageable ?**

14. Quelle place occupe la politique africaine par rapport à d'autres domaines de la politique communautaire ? **La politique africaine est-elle un domaine dans lequel une coopération plus étroite de l'Allemagne et de la France en matière de politique étrangère pourrait se développer dans le cadre de l'UE** et ainsi servir de moteur pour d'autres thématiques ?

Documents et références

BMZ (ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement), *Übersektorales Konzept zur Krisenprävention, Konfliktbearbeitung und Friedensförderung in der deutschen Entwicklungszusammenarbeit. Eine Strategie zur Friedensentwicklung (Strategy for Peacebuilding)*, 2005, <http://www.bmz.de/de/zentrales_downloadarchiv/themen_und_schwerpunkte/frieden/krisenpraevention.pdf> (consulté le 6/12/2011).

CDU/CSU-FDP, *Wachstum. Bildung. Zusammenhalt. Der Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU und FDP*, 2009, <<http://www.cdu-bw.de/uploads/media/2009-Koalitionsvertrag-cdu-csu-fdp.pdf>> (consulté le 6/12/2011).

CDU/CSU-SPD, *Gemeinsam für Deutschland. Mit Mut und Menschlichkeit. Koalitionsvertrag von CDU, CSU und SPD*, 2005, <http://www.cdu.de/doc/pdf/05_11_11_Koalitionsvertrag_Langfassung_g_navigierbar.pdf> (consulté le 6/12/2011).

Debiel, T., « Ein Jahr Aktionsplan Zivile Krisenprävention: Wie soll es weitergehen? », *Impulse*, 5, Gruppe Friedensentwicklung (FriEnt), 2005, p. 7-9.

Gouvernement fédéral, *Deutschland und Afrika: Afrika-Konzept der Bundesregierung*, Berlin, 2011, <<http://www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/581096/publicationFile/155321/110615-Afrika-Konzept-download.pdf>> (consulté le 6/12/2011).

Gouvernement fédéral, *Bericht der Bundesregierung über die Umsetzung des Aktionsplans „Zivile Krisenprävention, Konfliktlösung und Friedenskonsolidierung“*, mars 2010, <<http://www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/384190/publicationFile/44790/Aktionsplan-Bericht3-de.pdf>> (consulté le 6/12/2011).

Gouvernement fédéral, *Aktionsplan „Zivile Krisenprävention, Konfliktlösung und Friedenskonsolidierung“*, Berlin, ministère des Affaires étrangères, 2004.

Dücker, D. et Mehler, A., « Deutsche Außenpolitik und Krisenprävention », in T. Jäger, A. Höse et K. Oppermann (dir.), *Deutsche Außenpolitik*, 2^e édition actualisée, Wiesbaden, VS Verlag, 2010, p. 247-272.

Gandois, H., « La politique africaine de la France au Conseil de sécurité de 2007 à 2010 : un virage multilatéral confirmé ? », *Dynamiques internationales*, 2011, <<http://www.dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2011/05/DI4-Gandois-Helene.pdf>>.

Mehler, A., « Les interventions européennes en Afrique : moment phare pour l'Europe et la coopération franco-allemande ? », *FES Analyses et Documents*, Paris, janvier 2009, <<http://library.fes.de/pdf-files/bueros/paris/06558.pdf>> (consulté le 6/12/2011).

Nachtweih, W., « Viel beschworen, wenig bekannt: Zivile Krisenprävention, Konfliktlösung und Friedenskonsolidierung », in Bündnis 90-Die Grünen Bundestagsfraktion (dir.), *Krieg verhüten – Sicherheit gewährleisten – Frieden fördern. Materialien zu grüner Friedens- und Sicherheitspolitik*, Berlin, Bündnis 90-Die Grünen Bundestagsfraktion, 2008, p. 17-36.

Schöneegg, G., « Zehn Jahre Friedensdienst – Eine Zwischenbilanz », in J. Hippler et al. (dir.), *Friedensgutachten 2009*, Berlin, Lit Verlag, 2009, p. 280-292.

SPD/Bündnis 90-Die Grünen, *Koalitionsvertrag 2002-2006. Erneuerung – Gerechtigkeit – Nachhaltigkeit*, 2002, <<http://www.nachhaltigkeit.info/media/1248173898php7wc9Pc.pdf>> (consulté le 6/12/2011).

SPD/Bündnis 90-Die Grünen, *Koalitionsvereinbarung zwischen der Sozialdemokratischen Partei Deutschlands und Bündnis 90/Die Grünen*, 1998, <<http://www.trend.infopartisan.net/trd1098/vertrag.html>> (consulté le 6/12/2011).

Stengel, F. A. et Weller C., « Vier Jahre Aktionsplans „Zivile Krisenprävention“ – war das alles? », *GIGA Focus*, Hambourg, German Institute of Global and Area Studies, novembre 2008.

ZFD (*Zivilen Friedensdienst*), *Zahlen und Fakten zum Zivilen Friedensdienst*, 2010, <<http://www.ziviler-friedensdienst.org/de/zahlen-und-fakten>> (consulté le 6/12/2011).

ZIF (*Zentrum für internationale Friedenseinsätze*), *Über ZIF*, 2010, <<http://www.zif-berlin.org/de/ueber-zif.html>> (consulté le 24/03/2010);

Zivik (Programme « zivik » de l'Institut pour les relations internationales), *Zivik. Zivile Konfliktbearbeitung*, 2010, <<http://www.ifa.de/foerderprogramme/zivik/ueber-zivik>> (consulté le 6/12/2011).

Notes du Cerfa

Publiée depuis 2003 à un rythme mensuel, cette collection est consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et sociale de l'Allemagne contemporaine : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les « Notes du Cerfa » sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature policy oriented. À l'instar des « Visions franco-allemandes », les « Notes du Cerfa » sont accessibles sur le site Internet du Cerfa, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

Dernières publications du Cerfa

Hans-Georg Ehrhart, *L'interaction civilo-militaire dans la politique de sécurité allemande : le cas de l'Afghanistan*, « Note du Cerfa », n° 91, décembre 2011.

Henning Riecke, *La culture stratégique de la politique étrangère allemande*, « Note du Cerfa », n° 90, novembre 2011.

Robert Kaiser, *Le budget européen à l'heure de la crise – Positions allemandes relatives au CFP 2014-2020*, « Note du Cerfa », n° 89, octobre 2011.

Almut Möller, *L'Allemagne face au printemps arabe*, « Note du Cerfa », n° 88, juillet 2011.

Louis-Marie Clouet et Andreas Marchetti, *Incertitudes sur la PSDC – une nécessaire réflexion franco-allemande*, « Visions franco-allemandes », n° 19, juillet 2011.

Franz-Josef Meiers, *La réorganisation de la Bundeswehr – la quadrature du cercle*, « Note du Cerfa », n° 87, juin 2011.

Le Cerfa

Le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) a été créé en 1954 par un accord gouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et la France. Le Cerfa bénéficie d'un financement paritaire assuré par le Ministère des Affaires étrangères et européennes et l'Auswärtiges Amt ; son conseil de direction est constitué d'un nombre égal de personnalités françaises et allemandes.

Le Cerfa a pour mission d'analyser les principes, les conditions et l'état des relations franco-allemandes sur le plan politique, économique et international ; de mettre en lumière les questions et les problèmes concrets que posent ces relations à l'échelle gouvernementale ; de trouver et de présenter des propositions et des suggestions pratiques pour approfondir et harmoniser les relations entre les deux pays. Cette mission se traduit par l'organisation régulière de rencontres et de séminaires réunissant hauts fonctionnaires, experts et journalistes, ainsi que par des travaux de recherche menés dans des domaines d'intérêt commun.

Hans Stark assure le secrétariat général du Cerfa depuis 1991. Yann-Sven Rittelmeyer est chercheur au Cerfa et responsable de la publication des « Notes du Cerfa » et des « Visions franco-allemandes ». Nele Wissmann travaille au Cerfa comme assistante de recherche et est chargée de mission dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir ».